

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	1/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom du produit	Hexid A4
Le fournisseur	Applied Thermal Control Limited 39 Hayhill Industrial Estate, Barrow upon Soar, Leicestershire, LE12 8LD. United Kingdom. www.app-therm.com
Numéro de téléphone	+44(0)1530 839998
E-Mail	sales@app-therm.com
Numéro de téléphone d'urgence	+44(0)1530 839998
Utilisation prévue/recommandée	Fluide caloporteur

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange	Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008. Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.
--	--

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique	Eau (CAS 7732-18-5), non classée. Propylène glycol (CAS 57-55-6) (REACH 01-2119456809-23) (EINECS 200-338-0) non classé. Fluorescéine (trace) et biocide (trace) non classés.
Qualité alimentaire	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	2/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Conseil général</b>	Aucune précaution particulière requise. Traiter de manière symptomatique.
<b>Lentilles de contact</b>	Rincer abondamment et abondamment à l'eau, également sous les paupières. Retirez les lentilles de contact après quelques minutes et continuez à rincer. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement environnant. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO2. Mousse résistant à l'alcool
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit. N'utilisez pas un jet d'eau solide car il peut se disperser et propager le feu.
<b>Risques spécifiques lors de la lutte contre l'incendie</b>	En cas d'incendie, des produits de décomposition toxiques peuvent se former (voir également section 10). En cas de combustion, émet des vapeurs, de la fumée, du dioxyde de carbone (CO2) et du monoxyde de carbone (CO). Le chauffage provoquera une augmentation de la pression - avec un risque grave d'éclatement et d'explosion. Une violente génération de vapeur ou une éruption peut se produire lors de l'application d'eau directe sur des liquides chauds.
<b>Conseils aux pompiers</b>	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Portez un équipement de protection individuelle. Isolez rapidement les lieux en évacuant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incident en cas d'incendie. Garder les contenants au frais en les aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction d'incendie contaminée. Celui-ci ne doit pas être rejeté dans les égouts. Les fluides en combustion peuvent être éteints par dilution avec de l'eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	3/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>précautions personnelles</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer dans la zone.
<b>Précaution pour protéger l'environnement</b>	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires. Éviter la pénétration du sous-sol.
<b>Procédures de nettoyage</b>	Contenir le déversement, absorber avec un matériau absorbant non combustible (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transfère dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13). Gardez à récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Endiguer la zone de déversement pour empêcher la propagation et pomper le liquide vers le réservoir de récupération. Traiter le matériau récupéré comme décrit dans la section 13 Considérations relatives à l'élimination.

### SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Garder le récipient bien fermé. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Les déversements de ces matières organiques sur les isolants fibreux chauds peuvent entraîner une baisse des températures d'autoinflammation, ce qui peut entraîner une combustion spontanée.
<b>Conditions d'un stockage sûr</b>	conservez uniquement dans son emballage d'origine.

### SECTION 8 : CONTRLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Paramètres de contrôle</b>	Composant : Propane-1,2-diol CAS-No. 57-55-6 Autres valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 WEL, Moyenne pondérée dans le temps (TWA); Vapeur totale et particules.150 ppm, 474 mg/m3 EH40 WEL, Moyenne pondérée dans le temps (TWA) ; Particules.10 mg/m3 VLE (IE), Moyenne pondérée dans le temps (TWA); Vapeur totale et particules.150 ppm, 470 mg/m3 VLE (IE), Moyenne pondérée dans le temps (TWA); Particules.10 mg/m3
-------------------------------	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	4/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 8 : CONTRLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Contrôles de l'exposition/Contrôles techniques appropriés</b>	<p><i>Échappement local.</i></p> <p>Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, utilisez des enceintes de traitement, une ventilation d'échappement locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs en dessous des limites recommandées ou réglementaires.</p>
<b>Équipement de protection individuelle</b>	<p><i>Protection respiratoire</i></p> <p>Appareil de protection respiratoire approprié Filtre combiné : A-P2 Type</p> <p><i>Type de filtre</i></p> <p>de particules et de vapeurs organiques combinés</p> <p><i>Protection des mains</i></p> <p>Catégorie exposition courte durée Temps de pénétration &gt; 10 min</p> <p><i>Indice de protection</i></p> <p>Classe 1 Lorsqu'une exposition prolongée est attendue : Temps de pénétration &gt; 120 min</p> <p><i>Indice de protection</i></p> <p>Classe 4 Respecter les informations des fabricants de gants sur la perméabilité. Les gants de protection doivent être choisis en fonction de l'évaluation de la sécurité au travail. Gants recommandés selon EN 374 (protection contre les produits chimiques). Gants résistants aux Matériel produits chimiques en caoutchouc butyle ou caoutchouc nitrile catégorie III selon EN 374.</p>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	5/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparition à 20°C	Liquide clair vert fluorescent
Odeur	Presque inodore
point de rupture	Bouillir sans clignoter
Température d'allumage	Pas disponible
Limite d'inflammabilité	Pas disponible
Propriétés oxydantes	Pas disponible
Inflammabilité automatique	450°C
Densité à 25°C	~1.036 g/cm <sup>3</sup>
pH (tel quel)	7
Point d'ébullition	102°C
Inflammabilité automatique	450°C
solubilité dans l'eau	miscible
Point de congélation	-21°C
La capacité thermique spécifique	3.78kJ/kg °K
Viscosité, cinétique, à 25°C	3.51mPa.s

### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Aucune décomposition si stocké et appliqué comme indiqué. Stable dans les conditions de stockage recommandées. Hygroscopique.
Réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	La génération de gaz à partir de la décomposition provoque une pression dans les systèmes fermés. Tenir à l'abri de la lumière directe du soleil. Évitez les températures élevées. Éviter les températures dépassant la température de décomposition. Évitez les rayons UV.
Matériaux à éviter	Acides forts, Des bases fortes, Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aldéhydes, Alcools, Ether, Acides organiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	6/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité Orale</b>	DL50 : > 20000 mg/kg (rat) Ce produit peut présenter un faible danger en cas d'ingestion de grandes quantités.
<b>Inhalation</b>	CL50 : 6.15 mg/l (rat; 4 h; vapeur) A température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison d'un faible taux de volatilité. L'inhalation peut provoquer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires supérieures et des poumons. Aucun décès n'est survenu
<b>Dermique</b>	DL50 : > 20000 mg/kg (lapin) Un contact prolongé avec la peau est peu susceptible d'entraîner l'absorption de quantités nocives. Une irritation de la peau en cas d'exposition prolongée est peu probable. Un contact répété peut provoquer une desquamation et un ramollissement de la peau.
<b>Yeux</b>	Une légère irritation est possible. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire. Une lésion cornéenne est peu probable.
<b>Sensibilisation</b>	Le patch test sur des volontaires humains n'a pas démontré de propriétés de sensibilisation.
<b>CMR Cancérogénicité</b>	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène. Les informations fournies sont basées sur des données obtenues à partir de substances similaires.
<b>Mutagénicité</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles</b>	Exposition unique aucune donnée disponible. Exposition répétée aucune donnée disponible.
<b>Autres propriétés toxiques</b>	Toxicité à doses répétées. Dans de rares cas, une exposition excessive répétée au propylène glycol peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Danger par aspiration En raison de ses propriétés physiques, la substance ne présente probablement pas de danger par aspiration.
<b>Autres informations pertinentes sur la toxicité</b>	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
<b>Expérience avec l'exposition humaine</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	7/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Poisson - CL50 : 40613 mg/l (Oncorhynchus mykiss; 96 h) (test statique) Daphnies et autres invertébrés aquatiques - CL50 : 18340 mg/l (Ceriodaphnia Dubia (puce d'eau); 48 h) (test statique) Algues - ErC50 : 19000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 96 h) (Inhibition de la croissance) Bactéries - NOEC : > 20000 mg/l (Pseudomonas putida; 18 h) Toxicité chronique Invertébrés aquatiques - NOEC : 13020 mg/l (Ceriodaphnia Dubia (puce d'eau); 7 j) (test semi-statique)
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Biodégradabilité 81 % (anaérobie ; Durée d'exposition : 28 j)(OECD 301 F) Facilement biodégradable 96 % (anaérobie ; Durée d'exposition : 64 j)(OECD 306.)
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	FBC - 0,09 estimé Faible potentiel de bioaccumulation
<b>Mobilité</b>	Koc estimé < 1, indiquant une très grande mobilité du sol.
<b>Évaluation PBT et vPvB</b>	Pas une substance ou un mélange PBT ou vPvB
<b>Autres effets indésirables</b>	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires. Éviter la pénétration du sous-sol. Cette substance ne figure pas à l'annexe I du règlement (CE) 2037/2000 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### SECTION 13 : CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	L'élimination avec les déchets normaux n'est pas autorisée. Élimination spéciale requise conformément aux réglementations locales. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Contactez les services d'élimination des déchets.
<b>Emballages contaminés</b>	Vider soigneusement les emballages contaminés. Ils peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même manière que le produit.
<b>Numéro de catalogue européen des déchets</b>	Aucun code de déchet selon le catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car l'utilisation prévue dicte l'attribution. Le code des déchets est établi en concertation avec l'éliminateur régional des déchets.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## FLUIDE DE TRANSFERT THERMIQUE HEXID A4

Date	Jan 2023	Author(s)	ATC	Page	8/8	Version	6.4
------	----------	-----------	-----	------	-----	---------	-----

Conforme à la directive 1907/2006/CE

### ARTICLE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Marchandise non dangereuse pour l'ADR, le RID, l'IMDG et l'IATA.</b>	
<b>Règlements CEE</b>	UNNO - Rien Classer - Rien Groupe d'emballage - Aucun Transport routier et ferroviaire (ADR & RID) - Aucun IMDG - N'est pas applicable ICOA - Rien

### ARTICLE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Classification</b>	Non classé comme dangereux pour les utilisateurs.
<b>No CAS</b>	57556
<b>Phrases de risque ou de sécurité</b>	Aucune
<b>Étiquetage</b>	Aucun

### ARTICLE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les principales références bibliographiques et sources de données extraites des informations des fournisseurs et des données de la "Base de données des substances enregistrées" de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer cette fiche de données de sécurité. Autres informations - Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance à la date de sa révision. Les informations fournies décrivent uniquement les produits en ce qui concerne les dispositions de sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité et ne constituent pas une relation juridique.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se rapportent uniquement au matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.